

Complex®

Teintures • Cires • Couleurs

Huiles • Cires • Couleurs

du **Tirol**

Huiles • Lasures • Produits d'entretien

FOND D'IMPRÉGNATION HU 109

**Protection contre le
bleuissement !
Sans conservateurs !**

**Produit de
protection de
bois testé ✓**



**Sans aromates !
Pas de marchandise
dangereuse !**

**Prix 2015 :
EUROPEAN
QUALITY
AWARD**

- Qualité
- Service
- Compétence



**INSPECTION ARGE-HSM
ARBEITSGEMEINSCHAFT
HOLZSCHUTZMITTEL ✓**

Aperçu des principales caractéristiques du produit

- ✓ Apprêt de protection du bois
- ✓ Pour tous les types de bois durs et tendres, y compris les bois tropicaux, les panneaux de fibres et les contreplaqués
- ✓ Apprêt anti-bleuissement
- ✓ Protection préventive contre le bleuissement
- ✓ Résiste aux intempéries et à l'humidité
- ✓ Facile à appliquer
- ✓ Pénétration extrême
- ✓ Séchage très rapide
- ✓ Excellent ancrage dans le bois
- ✓ Inodore après séchage
- ✓ Faible tension de surface
- ✓ Excellent écoulement (fond d'immersion)
- ✓ Respirant
- ✓ Pores ouverts
- ✓ Diffusible
- ✓ Excellente protection contre les conditions climatiques extrêmes
- ✓ Antistatique
- ✓ Fortement hydrofuge
- ✓ Marque de contrôle officielle : B, S, W
- ✓ Pas de combustion spontanée

HU - COMPLEX - PRODUKTE®

FOND D'IMPRÉGNATION HU 109

TYPE DE PRODUIT

Couche de fond à base d'huile naturelle, contenant des solvants. **Efficace à titre préventif contre les champignons qui détruisent le bois (pourriture), le bleuissement et les moisissures**. Produit biocide autorisé conformément à la directive 98/8/CE. Complex Fond d'imprégnation HU 109 améliore la durabilité et l'adhérence des couches suivantes, surtout sur les supports très absorbants ou présentant des capacités d'absorption différentes. Faible odeur grâce à l'utilisation de solvants à faible teneur en aromates, inodore après séchage. **Pénètre rapidement dans le bois**, idéal pour le traitement des bois de conifères à l'extérieur sans contact avec la terre, qui doivent ensuite être traités de manière décorative avec des lasures, des peintures ou des laques. N'attaque pas le verre ni le métal.

CHAMPS D'APPLICATION

Bois de construction, charpentes. Maisons en bois, sous-constructions pour locaux humides, clôtures, pergolas, façades, fenêtres, portes extérieures, bois à l'extérieur sans contact permanent avec le sol et l'eau. **Domaines d'application non autorisés** : Étagères, caisses, etc. pour le stockage de denrées alimentaires ou d'aliments pour animaux. Bois utilisé dans les ruchers, les saunas et les serres.

TRAITEMENT

Peindre, tremper, pulvériser uniquement dans des installations fermées, automate de peinture. **Enlever complètement les systèmes de peinture couvrants, les vernis transparents ou les lasures épaisses**. Les éléments en bois doivent être secs (humidité maximale du bois de 20 %), propres et exempts de graisse. Nettoyer les surfaces en bois de la saleté et de la poussière. **Porter un masque anti-poussière lors du ponçage**. Couvrir les matériaux bitumineux et les matières plastiques ainsi que le crépi, le béton et le grès en raison d'un encrassement possible. Attacher les plantes, ne pas les mouiller, utiliser une couverture appropriée (p. ex. film, bâche) pour protéger le sol.

APPLICATION

Bien agiter ou remuer le Complex Fond d'imprégnation HU 109 avant utilisation. Appliquer avec un pinceau doux dans le sens des fibres. Avant une application par pulvérisation dans des installations fermées, veuillez demander notre conseil. **Séchage** : Dans des conditions climatiques normales (23 °C, avec une humidité relative de l'air de 50% selon DIN 50014) ainsi que sur des essences de bois courantes comme le pin et l'épicéa, le produit est sec en surface au bout de 5 heures environ. Recouvrable après env. 12 heures avec des systèmes à base de solvants (lasures, peintures, laques). En cas d'application ultérieure de systèmes aqueux, il faut compter un temps de séchage d'environ 5 jours dans des conditions climatiques normales. Attention : **toujours faire un essai sur le bois original** ! En raison de l'essence du bois et en cas de conditions météorologiques défavorables, le séchage peut être nettement retardé. Veiller à une bonne aération et à une ventilation intérieure.

DONNÉES TECHNIQUES

Poids spécifique : env. 0,82g/cm³ | **Viscosité** : fluide | **Odeur** : agréablement douce | **Point d'éclair** : 62°C | **Quantité minimale à appliquer** : non dilué env. 80 - 100g/m² par couche - 1 lt suffit pour env. 8 - 10 m² selon le pouvoir absorbant du bois | **Dilution** : appliquer non dilué | **Nettoyage des outils** : avec le diluant spécial Complex Isopar ou le succédané de térébenthine | **Transport** : pas de produit dangereux | **Vbf** : AIII **Forme de livraison** : 1 Lt / 5 Lt / 25 Lt emballage en tôle | fût de 200 Lt | conteneur de 1000 Lt | **Séchage** : sec en poussière : env. 1 heure | sec au toucher : env. 2 heures empilable : env. 5 heures | recouvrable : env. 12 heures. | séché à cœur : env. 24 h. | durci : env. 72 h. | **COV** : non soumis à la directive COV 2004/42/CE (COV) **Stockage** : durée de conservation d'env. 2 ans à température normale dans l'emballage d'origine non ouvert. Utiliser rapidement les emballages entamés ! **Effet protecteur** : B = efficace à titre préventif contre le bleuissement, Iv = efficace à titre préventif contre les insectes, W = efficace à titre préventif contre les intempéries **Substances actives contenues** : 100 g contiennent : 1,40 g IPBC / 0,45 g Propiconazol

CONTRÔLE DE QUALITÉ

La qualité de nos produits de protection du bois est contrôlée par "Holzforschung Austria" et nous sommes autorisés à utiliser le label de contrôle "Geprüftes Holzschutzmittel" (produits de protection du bois contrôlés) de l' "Arbeitsgemeinschaft Holzschutzmittel" (groupe de travail sur les produits de protection du bois). **Conseils d'utilisation & avertissements** : Les produits de protection du bois contiennent des agents biocides qui protègent le bois contre les parasites animaux et/ou végétaux. Veuillez donc les utiliser conformément au mode d'emploi et uniquement là où la protection du bois est nécessaire. Une utilisation abusive peut entraîner des dommages pour la santé et l'environnement. Le produit de protection du bois ne doit pas être utilisé sur le bois qui, conformément à sa destination, est en contact direct avec des denrées alimentaires ou des aliments pour animaux. Ne pas traiter non plus les ruchers, les serres (intérieures), les saunas (intérieurs) et les surfaces utilisées par les chauves-souris. Attacher les plantes et ne pas les mouiller. Ne pas utiliser à l'intérieur. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Porter des vêtements de protection appropriés (gants de protection, lunettes de protection). Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail. Tenir à l'écart des denrées alimentaires, des boissons et des aliments pour animaux. En cas d'accident, de malaise ou d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Ne pas travailler à la lumière et au feu ouverts. Assurer une ventilation adéquate pendant l'application et le séchage.

Les indications ci-dessus ont été rédigées consciencieusement en fonction de l'état actuel des connaissances en matière de technique de contrôle et doivent servir de directives. En raison de la diversité des applications et des méthodes de travail, elles sont sans engagement, ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel et ne dispensent pas l'applicateur de vérifier lui-même l'adéquation de nos produits. Pour cela, il est indispensable de faire un essai sur la surface originale avant de commencer les travaux proprement dits. Nous déclinons toute responsabilité en cas de non-respect de nos directives de mise en œuvre.